

**Dossier à remplir par les étudiants admissibles de plein droit en master en vue de l'établissement de leur programme personnalisé
Année académique 2019-2020**

1. Le présent dossier ne constitue pas un dossier d'admission.

Les étudiants dont le diplôme est repris dans le « Tableau des accès de plein droit » ne doivent pas introduire de demande d'admission, ils ont un accès de plein droit aux études compte tenu de l'arrêté passerelles ou des conditions générales fixées par les jurys de l'UMONS.

2. Pour qui ?

Tous les étudiants dont le titre d'accès (diplôme) se trouve dans le « Tableau des accès de plein droit ». Les étudiants concernés par la colonne « Pas de programme complémentaire » du tableau n'ont pas de programme complémentaire.

3. Pourquoi ce dossier ?

Ce dossier permettra au Jury de fixer le programme de l'étudiant en tenant compte de sa formation antérieure et/ou de son parcours professionnel (Valorisation des acquis de l'expérience - VAE).

4. Procédure d'introduction et d'examen des dossiers

a) Tableau des accès de plein droit

https://web.umons.ac.be/app/uploads/2019/02/Passerelles-et-autres-acc%C3%A8s-de-plein-droit_2019-2020.pdf

b) Dossier

Le dossier dûment complété et accompagné de l'ensemble des annexes est à déposer, en mains propres, au Service Inscriptions ou à la Cellule administrative de Charleroi le jour de l'inscription.

c) La décision du Jury (programme personnalisé) vous sera communiquée par voie postale ou par voie électronique. Aucune information ne sera délivrée par téléphone.

d) Où et quand s'inscrire ?

La période d'inscription s'étend du 21 juin au 31 octobre 2019.
Remarque : les cours reprennent le lundi 16 septembre 2019.

➤ **A MONS**
Service Inscriptions
Place Warocqué 17
7000 Mons
Tél.:065/37.30.13
service.inscriptions@umons.ac.be
<https://web.umons.ac.be/fr/enseignement/sinscrire/>

➤ **A CHARLEROI**
Cellule administrative
Boulevard Joseph II, 38-42
6000 Charleroi
Tél. : 071/89.91.17 – 071/89.91.11
info.charleroi@umons.ac.be
www.umons.ac.be/charleroi

Case réservée au SI et/ou à la Cellule administrative de Charleroi :

Date de réception du dossier	
	<input type="checkbox"/> Demande avec programme complémentaire sans VAE <input type="checkbox"/> Demande avec programme complémentaire avec VAE <input type="checkbox"/> Demande sans programme complémentaire sans VAE <input type="checkbox"/> Demande sans programme complémentaire avec VAE

**Dossier à remplir par les étudiants admissibles de plein droit en master
en vue de l'établissement de leur programme personnalisé
Année académique 2019-2020**

A compléter par l'étudiant :

Faculté :

- Faculté d'Architecture et d'Urbanisme
- Faculté de Médecine et de Pharmacie
- Faculté Polytechnique
- Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
- Faculté des Sciences
- Faculté de Traduction et d'Interprétation - Ecole d'interprètes internationaux
- Faculté Warocqué d'Economie et de Gestion
- Ecole des Sciences Humaines et Sociales

Quelles études souhaitez-vous entreprendre ?

Intitulé exact du cursus choisi tel qu'il apparaît dans le programme d'études disponible sur le site internet de l'UMONS :

Master en.....

I. Données personnelles de l'étudiant

Nom de famille :

Prénom(s) :

Nationalité : Sexe : M / F

Etat civil : célibataire marié(e) divorcé(e) séparé(e) veuf(ve) cohabitant(e) légale

Date de naissance : / /

Lieu de naissance : Pays :

Adresse légale :

..... N° :

Code postal : Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail : OBLIGATOIRE et LISIBLE :

Adresse postale :

..... N° :

Code postal : Ville :

Pays :

Situation professionnelle actuelle :

.....

II. Données relatives aux études supérieures effectuées : Informations générales relatives au(x) diplôme(s) obtenu(s)

A. Diplôme(s) obtenu(s)

➤ Intitulé exact du diplôme :

.....

Etablissement :

Résultats obtenus (précisez la mention) :

Date d'obtention du diplôme : / /

➤ Intitulé exact du deuxième diplôme éventuel :

.....

Etablissement :

Résultats obtenus (précisez la mention) :

Date d'obtention du diplôme : / /

➤ Intitulé exact du troisième diplôme éventuel :

.....

Etablissement :

Résultats obtenus (précisez la mention) :

.....

Date d'obtention du diplôme : / /

B. Formation n'ayant pas abouti à l'obtention d'un diplôme

➤ Information sur les études entamées n'ayant pas mené à l'obtention d'un diplôme :

.....

Etablissement :

Résultats obtenus :

.....

.....

➤ Information sur les études entamées n'ayant pas mené à l'obtention d'un diplôme :

.....

Etablissement :

Résultats obtenus :

.....

.....

➤ **Veillez joindre à votre dossier les documents suivants :**

- Copie du/des diplôme(s) obtenu(s) ou de/des attestation(s) de réussite, si le(s) diplôme(s) n'a/ont pas encore été délivré(s).
- Copies des relevés de notes pour chaque année d'études (années réussies et échouées).

III. Demande de valorisations de crédits (anciennes « dispenses ») au regard de votre parcours de formation antérieur ou de votre parcours professionnel (Valorisation des Acquis de l'Expérience).

Si vous souhaitez que la commission d'admission examine votre programme également sous l'angle de vos formations et/ou compétences professionnelles acquises en dehors de vos études supérieures, veuillez compléter le ou les tableau (x) suivant(s).

ATTENTION : l'expérience doit avoir un rapport direct avec le domaine d'études envisagé et être prouvée !
Veuillez noter que la décision finale revient aux jurys.

Un accompagnement gratuit et personnalisé est disponible au sein de la cellule VAE de l'UMONS afin de vous aider dans votre démarche de reprise d'études. N'hésitez pas à contacter Daisy D'Haufayt au 065/373715 ou vae@umons.ac.be

- Je souhaite demander la valorisation de crédits au regard de mon parcours de formation antérieur. Veuillez compléter le tableau A.**

A. Au regard de votre PARCOURS DE FORMATION ANTERIEUR (parties d'études supérieures déjà suivies avec fruit), vous pouvez indiquer ci-dessous les unités d'enseignement qui, selon vous, ne devraient pas faire partie de votre programme du cycle.

Intitulé des cours/unités d'enseignement réussis précédemment (que vous souhaiteriez valoriser)	Crédits <u>acquis</u> ou note	Intitulé des unités d'enseignement (qui, selon vous, ne devraient pas faire partie de votre programme)	Crédits
Exemple : 1 ^{ère} année de Bachelier en sciences humaines et sociales réussie en 2012 UE « Statistique en sciences humaines I » acquises	6 crédits	UE « Statistique pour les sciences de l'éducation »	3 crédits

➤ **Veuillez joindre à votre dossier les documents suivants si vous souhaitez une valorisation :**

- Fiche descriptive de chaque cours (ou fiche ECTS) pour lequel une valorisation est souhaitée ;
- Relevés de notes ;
- Table des matières des cours ou UE, le cas échéant
- Les documents suivants relatifs au TFE que vous avez réalisé dans le cadre de vos études antérieures :
 - Copie de la page de garde ;
 - Copie de la table des matières ;
 - Copie du relevé de notes sur lequel figure la note obtenue au TFE.

- Je ne souhaite pas demander de valorisation de crédits au regard de mon parcours de formation antérieur.**

- Je souhaite demander la valorisation de crédits d'acquis de l'expérience au regard de mon parcours professionnel.**
Veillez compléter le tableau B.

B. Au regard de votre PARCOURS PROFESSIONNEL, vous pouvez indiquer ci-dessous les unités d'enseignement qui, selon vous, ne devraient pas faire partie de votre programme.

Unité d'enseignement (UE)	Compétences acquises lors de vos expériences professionnelles qui pourraient correspondre aux compétences visées par l'UE (<u>en vous référant aux fiches ECTS</u>).	A quelle occasion avez-vous pu acquérir ces compétences ? (exemples concrets)	Justificatif(s) annexé(s)
<i>Exemple : UE « Principes de comptabilité et de finance »</i>	<i>Exemple : appliquer les principes de comptabilisation aux opérations courantes de la vie d'une entreprise</i>	<i>Exemple : Madame D. s'occupe depuis 15 ans de la comptabilité du garage de son mari</i>	<i>Attestation de suivi d'une formation à caractère privé en comptabilité et justificatif attestant de son activité personnelle</i>

➤ **Veillez joindre à votre dossier les documents suivants si vous souhaitez une valorisation :**

- Copie d'une ou des attestation(s) d'emploi mentionnant la fonction occupée ainsi que les dates de début et de fin ;
- Copie d'un ou de plusieurs descriptif(s) de fonction validé(s) par un supérieur hiérarchique ;
- Autres documents probants éventuels
 - o Copie d'une attestation de suivi d'une formation privée ou interne à une entreprise
 - o Copie d'une attestation justifiant un séjour linguistique
 - o Copie d'une attestation justifiant d'une activité bénévole
 - o Copie d'une évaluation d'une activité professionnelle par un supérieur hiérarchique
 - o Si vous souhaitez annexer un autre justificatif qui vous semble utile, veuillez l'expliquer ici et l'ajouter au dossier

- Je ne souhaite pas demander de valorisation de crédits au regard de mon parcours professionnel.**

IV. Alléger votre programme

Le programme annuel de l'étudiant (PAE) doit comporter minimum 60 crédits, sauf en cas d'allègement ou en fin de cycle (lorsqu'il reste à l'étudiant moins de 60 crédits à acquérir).

L'étudiant désireux d'inscrire à son PAE moins de 60 crédits peut demander d'alléger son programme au moment de son inscription, pour des raisons dûment justifiées. La demande d'allègement doit être introduite, pour le 31 octobre 2019 au plus tard, auprès du secrétariat des études concerné.

Motifs qui justifient l'allègement :

- L'étudiant est engagé dans la vie professionnelle ou demandeur d'emploi
- L'étudiant s'est vu reconnaître le statut d'étudiant à besoins spécifiques
- L'étudiant s'est vu reconnaître le statut d'étudiant sportif de haut niveau, espoir sportif ou partenaire d'entraînement
- L'étudiant s'est vu reconnaître le statut d'étudiant artiste
- L'étudiant s'est vu reconnaître le statut d'étudiant entrepreneur
- L'étudiant peut se prévaloir d'un motif social
- L'étudiant peut se prévaloir d'un motif académique
- L'étudiant peut se prévaloir d'un motif médical.

Comment ?

Un formulaire spécifique est à demander auprès du secrétariat des études concerné.

Un projet de convention mentionnant clairement la liste des unités d'enseignement qui seront suivies par l'étudiant au cours de l'année académique ainsi que le nombre de crédits y associés, est établi en accord avec l'étudiant.

Le projet de convention est examiné par le Doyen. La Faculté informe l'étudiant de la décision prise. La convention d'allègement est signée en deux exemplaires originaux par l'étudiant et le Doyen.

Plus d'informations dans le règlement des études (article 45).

Envisagez-vous de demander un allègement¹ ? OUI NON

Je soussigné(e),, déclare sur l'honneur :

- que les renseignements figurant dans ce dossier sont complets et véritables ;
- être conscient que seules les demandes effectuées dans le cadre de ce formulaire seront examinées par la Faculté et ce, sur base des documents fournis en pièces jointes ;

Nombre de pages jointes au dossier :

Fait à, le

Nom et signature de l'étudiant

¹ Cette information permettra au secrétariat des études de vous proposer un programme annuel allégé. Si vous choisissez par la suite de ne pas bénéficier de l'allègement, il suffira d'en informer le secrétariat lors de la validation de votre PAE via MyUMONS.